



Guide – rencontre avec votre député : Journée des droits des réfugiés 2016

La Journée des droits des réfugiés est fêtée le 4 avril au Canada afin de marquer l'anniversaire de l'arrêt Singh rendu en 1985 par la Cour suprême. Cet arrêt a reconnu que la Charte canadienne des droits et libertés protège les droits fondamentaux des réfugiés.

Nous vous invitons à mettre l'accent sur :

- La réunification des familles des réfugiés
- Les réfugiés en provenance d'autres régions (en plus des réfugiés syriens)
- Les demandeurs d'asile

Organisez une rencontre

1. Trouvez les coordonnées d'un député en ligne sur <http://bit.ly/pgbegm>
2. Organisez la rencontre conjointement avec d'autres dans le comté (incluant membres du CCR, membres d'Amnistie internationale, avocats, autres organisations) afin de montrer la diversité et la coordination des défenseurs des droits des réfugiés. Voir une carte démontrant les organisations membres et les comtés : <http://ccrweb.ca/fr/organisations-membres-et-comtes-federaux>
3. Contactez le bureau de votre député et demandez une rencontre le ou autour du 4 avril
 - La Chambre ne siège pas du 25 mars au 8 avril et il y a donc une meilleure chance de trouver les députés dans leur comté.
 - Dites que vous participez à une activité pancanadienne coordonnée par le Conseil canadien pour les réfugiés pour marquer la Journée des droits des réfugiés.
 - Si approprié, invitez votre député à vous rencontrer chez vous et faites-le savoir qu'il s'agit d'une excellente façon d'exprimer son soutien pour les réfugiés (et de connaître l'organisation).
 - Si vous organisez la rencontre conjointement avec d'autres organisations, mentionnez-les.
 - Expliquez que l'objectif de la rencontre sera de discuter des enjeux principaux actuels concernant les réfugiés (voir les trois thèmes ci-dessus).
 - Essayez d'obtenir une rencontre d'une heure au minimum. Dans tous les cas, assurez-vous de connaître le temps alloué à votre rencontre.

Préparez la rencontre

4. Identifier les personnes qui participeront à la rencontre (pas plus que 5 à 6). Si possible, votre équipe inclura des résidents du comté, une personne directement touchée par l'un des enjeux et au moins une personne pour parler de chaque enjeu.

5. Renseignez-vous sur les positions du député sur les questions relatives aux réfugiés. Vous pouvez trouver cette ressource utile: www.openparliament.ca
6. Lisez l'ordre du jour proposé les documents préparés par le CCR en vue de la rencontre. Discutez de la pertinence des enjeux pour le comté. Choisissez une personne pour aborder chaque point à l'ordre du jour.
7. Assurez-vous que tous les participants à la rencontre ont la même compréhension des objectifs de la rencontre, du rôle de chaque personne et du temps alloué à chaque intervention. Il peut y avoir d'autres suggestions à ajouter à l'ordre du jour : gardez à l'esprit qu'un programme trop chargé rend la rencontre moins fructueuse. Vous devez également laisser du temps pour les questions du député.
8. Des répétitions peuvent être utiles, surtout s'il s'agit d'une première rencontre avec un député. Chronométrez votre présentation pour bien comprendre ce que vous pouvez dire dans le temps alloué. Quelqu'un peut jouer le rôle du député et vous interrompre et vous poser des questions difficiles (parfois le député ne dit rien du tout – ce qui peut être encore plus difficile).

La rencontre:

Ordre du jour proposé

1. Introductions (5 minutes)
2. la Journée des droits des réfugiés: fêtée en 1985 Singh décision (3 minutes)
3. La réunification familiale (10 minutes)
4. Les réfugiés en provenance d'autres régions (en plus des réfugiés syriens) (10 minutes)
5. Les demandeurs d'asile (10 minutes)
6. Conclusion (5 minutes)

Notes

- *Introductions:* Tous les participants devraient se présenter brièvement, en soulignant l'organisation qu'ils représentent, le fait qu'ils sont membres du CCR et tout lien à la députée (par exemple, le fait de vivre dans le comté, des contacts antérieurs avec la députée).
- *La journée des droits des réfugiés au Canada:* Mentionnez brièvement que la Journée des droits des réfugiés est fêtée le 4 avril au Canada afin de marquer l'anniversaire de l'arrêt Singh rendu en 1985 par la Cour suprême. Cet arrêt a reconnu que la Charte canadienne des droits et libertés protège les droits fondamentaux des réfugiés. Soulignez l'importance de la Charte pour les réfugiés.
- *La réunification familiale, les réfugiés en provenance d'autres régions, les demandeurs d'asile:* Donnez à la députée le document du CCR et passez à travers chaque enjeu. Offrez des exemples concrets. Expliquez les conséquences de l'enjeu pour les personnes dans le comté de la députée. Donnez à la députée l'occasion de poser des questions. Si vous n'avez pas toutes les réponses, vous pouvez offrir de lui donner les informations plus tard. Demandez à la députée de répondre aux recommandations du CCR: est-elle en faveur des recommandations? Si oui, que peut-elle faire concrètement pour l'avancer? Sinon, que propose-t-elle?
- *Conclusion:* Remercier la députée d'avoir accepté de vous rencontrer, passer en revue les engagements de chaque côté et mentionner tout événement prochain auquel vous voulez inviter la députée.

Après la rencontre :

- Envoyez une lettre pour remercier la députée de la rencontre et joignez-y toute information complémentaire à la discussion que vous avez eue.
- Envoyez un résumé de la rencontre au CCR à region@ccrweb.ca. Mentionnez les réponses de votre députée et les suivis.